

VDP 3.0, lauréate du fond Phar

22 – La startup de Ploufragan a lancé début 2021 la commercialisation de l'application **Qui-vive app**, visant à **lutter contre le harcèlement de rue**. VDP 3.0 vient d'obtenir l'aide du fonds Phar de la région Bretagne, dispositif géré par le réseau **Entreprendre Bretagne**. Qui-vive app permet à la victime de prouver l'agression dont elle a fait l'objet grâce à un enregistrement sonore. Concrètement, l'application permet de restituer l'environnement sonore capté par le smartphone dans les 20 minutes qui précèdent son lancement. Jean-Philippe Tible, à la tête de la startup de Ploufragan était déjà accompagné par la French Tech et Bpifrance,